



RAPPORT D'ACTIVITES 2014-2015

Vélo-école de l'association Vélo à Saint-Denis

Préambule

L'association Vélo à Saint-Denis anime depuis janvier 2014 une vélo-école destinée aux adultes désirant apprendre la pratique du vélo ou se remettre en selle après plusieurs années d'absence de pratique.

L'activité se déroule le dimanche matin de 9 h à 13 h. Cette activité est entièrement bénévole et gratuite. Seule est demandée une adhésion annuelle de 10 euros afin de permettre à notre association de souscrire une assurance multirisque et d'acquérir les vélos qui sont fournis aux apprenti-e-s.

Originellement située dans le Parc Georges Valbon (parking Pirus), la vélo-école a rapidement été victime de son succès et contrainte de chercher une solution pour le stockage des vélos (jusqu'alors amenés en voiture par un bénévole).

Sur proposition de M. Le Maire de Saint-Denis, l'école Marville, située Passage des Ecoles, a été mise à disposition (à titre précaire) à l'association Vélo à Saint-Denis en novembre 2014 afin d'accueillir l'activité de la vélo-école.

La convention entre la Ville de Saint-Denis et Vélo à Saint-Denis a été signée le 10 novembre 2014. Le présent rapport d'activités répond à l'exigence de l'article 7 de la convention qui conditionne le renouvellement annuel de la mise à disposition à la fourniture d'un rapport d'activités.

Les objectifs de l'activité

Les principaux objectifs de la vélo-école sont de :

- Développer l'autonomie des habitants en favorisant l'usage du vélo comme outil de mobilité urbaine ;
- Encourager les politiques d'utilisation du vélo comme vecteur de mobilité pour les personnes précarisées ;
- Améliorer la mobilité des habitants du territoire par le recours au vélo comme moyen de déplacement urbain.

Le volume d'activité

En nombre de jours

La première séance de la vélo-école à Marville a eu lieu le dimanche 23 novembre. Au rythme d'une séance hebdomadaire, le nombre de séances sur l'année 2014 a été de 6 séances. Pour l'année 2015, le nombre de séances jusqu'au 22 novembre a été de 46 séances.

Soit un total de 52 séances de novembre 2014 à novembre 2015.

Le public participant

Il est constitué en très grande majorité de femmes (4 hommes sur 96 personnes), de tout âge, résidant sur le territoire.

Le nombre de participants

Le nombre de personnes inscrites à la vélo-école est 96 dont 92 femmes de tous âges et de toutes origines. Le nombre moyen d'apprenti-e-s par séance étant de 20 personnes.

Les résultats

Le nombre de séances nécessaires pour acquérir une pratique aisée du vélo est très variable d'une personne à l'autre. Certaines y arrivent en quelques séances (4 à 5 séances) alors que d'autres ont besoin de plus d'une dizaine de séances.

Les principaux résultats sont :

- Une centaine de pratiquant-e-s en moins de deux années d'activité concernant des personnes n'ayant jamais fait de vélo ou souhaitant s'y remettre.
- Des participant-e-s représentatives de la population du territoire en termes d'origine et de niveau socio-économique, à défaut de l'être en termes de genre.
- Beaucoup de satisfaction pour les animateurs et les participant-e-s en matière d'ambiance, d'entraide et de convivialité.

Le retour des bénéficiaires

Chaque séance permet de constater le plaisir des apprenti-e-s à participer à la vélo-école : complicité et solidarité entre les personnes, aides et soutien entre les personnes apprenantes, relations amicales qui se nouent entre les participant-e-s...

Les retours des participant-e-s sont d'autant plus positifs qu'ils apprécient le caractère entièrement bénévole de l'activité et la dimension conviviale de la "pédagogie" mise en œuvre.

Le premier anniversaire de la vélo-école a été fêté par un repas convivial (entièrement réalisé par des apprenantes) qui a réuni 26 personnes (le 1 février 2015) dans les locaux d'une association amie.

Les impacts sur la vie associative

L'association Vélo à Saint-Denis a vu croître son nombre d'adhérent-e-s depuis la mise en place de la vélo-école. Celui-ci a doublé entre 2013 (39 adhérent-e-s) et 2014 (84 adhérent-e-s).

L'implication dans la vie associative de quelques personnes ayant bénéficié de la vélo-école constitue à nos yeux un impact de l'activité; ainsi, deux personnes ont participé à notre assemblée générale en décembre 2014 et une d'entre elles est entrée au conseil d'administration de Vélo à Saint-Denis.

Les modalités pédagogiques

La méthode

Les apprentissages du vélo se déroulent selon trois niveaux :

Le niveau 1 qui a lieu dans le Passage des Ecoles devant l'école permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Equilibre en position assise
- Patinage avec un pied sur une pédale (assis et debout)
- Pédalage
- Utilisation des freins

Le niveau 2 qui se déroule dans la cour de l'école Saint-Exupéry permet d'acquérir :

- Démarrage
- Arrêt (dont arrêt d'urgence)
- Trajectoire (plots)
- Equilibre en position debout (se lever de la selle) Lâcher de main (diriger son vélo d'une seule main)

Le niveau 3 consiste à rejoindre le Parc de la Courneuve par la piste cyclable de l'avenue Romain Rolland ; il permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Changement de vitesses
- Démarrage en côte
- Descente (deux positions : assise, debout)
- Le demi-tour
- Le huit
- Lâcher de main : échanger un objet avec un cycliste arrivant en face
- Lâcher de main : se retourner pour regarder derrière soi
- Rouler deux cyclistes de front, suivre un vélo
- Rouler en danseuse (balancer le vélo, faire passer le poids du corps d'une pédale à l'autre)
- Les règles de prudence de la circulation sur piste cyclable en ville

Les encadrants

Le nombre d'encadrants est au minimum de 4 par séances :

- 1 pour le niveau 1
- 1 pour le niveau 2
- 2 pour le niveau 3

Dans les faits, le nombre d'encadrants est le plus souvent de 5 ou 6 personnes. Deux anciens apprentis désormais à l'aise avec le vélo, encadrent parfois les niveaux 2 et 3.

La vélo-école dispose de 18 vélos (9 vélos pliables pour les premiers apprentissages et 9 vélos adultes). Les vélos sont stockés dans une pièce de la loge qui a été aménagée par nos soins pour les contenir. Toutefois, le volume de la pièce ne permet pas d'y entreposer des vélos supplémentaires, ce qui fixe le volume de participants à une vingtaine de personnes maximum (certaines apportant leur propre vélo).

Conclusion

"A l'école du vélo" (*Titre du Journal de St Denis du 30 avril 2014*) le vélo est "en soi" un excellent outil d'apprentissage de :

- *Règles communes* : code de la route, code de la rue, rouler ensemble, respecter l'autre ;
- *L'équilibre* : physique, mais aussi psychique ;
- *L'autonomie* : trouver son propre trajet, savoir entretenir son vélo, découvrir les espaces de manière autonome ;
- *La convivialité* : le cycliste est toujours bien accueilli par les habitants des territoires qu'il traverse ;
- *La vie en ville* : le vélo pacifie la ville, il ralentit la circulation automobile et permet des espaces publics qui redeviennent réellement "urbains" (au sens de l'urbanité et de la citoyenneté).